

L'ACCENT PÉROLIEN

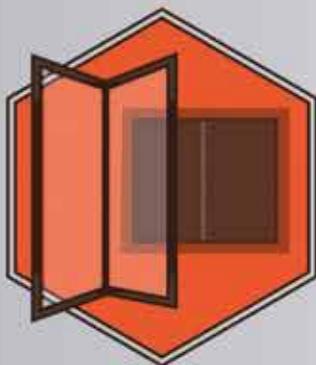
N°28 AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE 2021 | www.ville-perols.fr



DOSSIERS

ÉCONOMIE ET URBANISME

MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS



VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION
PARTICULIER & PRO



Email : hexagone.sud@wanadoo.fr
www.hexagonesud.net



04 67 71 16 41



4 | 5 ENTRETIEN

Olivier Boudet

6 | 14 | DOSSIER

Économie et urbanisme

16 | 20 ACTU

A.M.F. 34/ Décarbonisation des bâtiments communaux / Visite de la députée Patricia Mirallès.

22 | PORTRAIT

Cédrine Sunyer

24 | 26 ÉCONOMIENouveaux arrivants
& changement emplacement commerces**28 | 29 AGENDA****30 | 32 CONSEIL MUNICIPAL****PERMANENCES DU MAIRE**

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur RDV (Hôtel de ville - 2^e étage).
Contactez le cabinet du maire au **04 67 50 45 01** ou par courriel à **cabinetdumaire@ville-perols.fr**

L'ACCENT PÉROLIEN

Journal municipal d'information de Pérols
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80005
34473 Pérols CEDEX - Tél. : 04 67 50 45 00

Directeur de la publication : Jean-Pierre Rico**Rédaction & graphisme :** Service communication
communication@ville-perols.fr**Crédits photos & illustrations :**

Mairie de Pérols - AdobeStock.com

Impression & publicité :

LPJ Hippocampe | Dépôt légal : Juillet 2021

Le journal est consultable sur le site de la ville
www.ville-perols.fr



Chères Péroliennes, chers Péroliens,

La saison estivale qui vient de se dérouler, dans les conditions sanitaires qui nous ont été imposées s'est admirablement bien passée.

Nous avons mis en place le pass-sanitaire, pour accéder au cœur de ville durant les mercredis du terroir, la fête de la St-Sixte et aussi à l'entrée des Arènes municipales. Grâce à votre bienveillance, aucune de nos festivités prévues n'a été annulée, hormis les feux d'artifice et les encierro.

La rentrée du mois de septembre est partie sur les chapeaux de roue concernant les associations de la commune.

Sur le plan économique, nous avons inauguré au mois de septembre les Nouvelles Grisettes et avons posé la 1^{ère} pierre d'un centre d'affaires, qui à terme, va créer près de 1 000 emplois sur les 3 années à venir. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'attrait de notre territoire, et remercier vivement les entreprises qui s'y implantent.

Je veux encore vous remercier toutes et tous pour avoir respecté les règles mises en place pour contrer cette crise sanitaire, qui je l'espère, se terminera dans les tous prochains mois.

Jean-Pierre Rico,
Votre maire

ASSOCIATIONS : une rentrée dynamique

Entretien avec Olivier Boudet, adjoint au Maire en charge de la vie associative et du sport.



Comment s'est passée la rentrée ?

Après 18 mois de crise de la covid, le forum des associations s'est déroulé début septembre au Gymnase de la Tour.

Plus de 70 associations étaient présentes, toutes étaient heureuses de revenir sur le terrain, il y avait ce besoin de renouer le contact avec les adhérents ou futurs adhérents.

Cette journée a été une réussite avec beaucoup de visiteurs.

Il y avait une crainte de perte d'adhérents de par cette longue période de crise sanitaire, mais à l'inverse des chiffres au niveau national, il y a eu une augmentation des inscriptions dans les associations Péroliennes.

Des associations ont-elles été touchées par cette crise ?

La ville a rapidement anticipé cette période compliquée.

Nous avons, lors des demandes de subventions, rajouté au dossier une fiche de demande exceptionnelle concernant l'impact de la Covid avec les pertes de recettes de l'association.

La ville a aidé les associations depuis 2 ans, nous ne les avons pas laissées seules.

Toutes les subventions ont été reconduites, et les demandes exceptionnelles ont toutes eu un avis favorable.

Ceci a permis aussi à certaines d'entre elles de pouvoir investir dans du maté-

riel neuf entre autres, ce qu'elles n'auraient pas pu faire suite au manque de recettes dû à l'annulation de plusieurs manifestations.

Les activités reprennent donc de plus belle ?

Oui, nous allons reprendre toutes les activités.

Les lotos des associations débutent le Dimanche 21 Novembre jusqu'à fin Mars 2022, tous les dimanches à 16h à la salle Yves Abric, chaque association organisera un loto.

Vous pouvez consulter les dates sur le site internet de la ville.

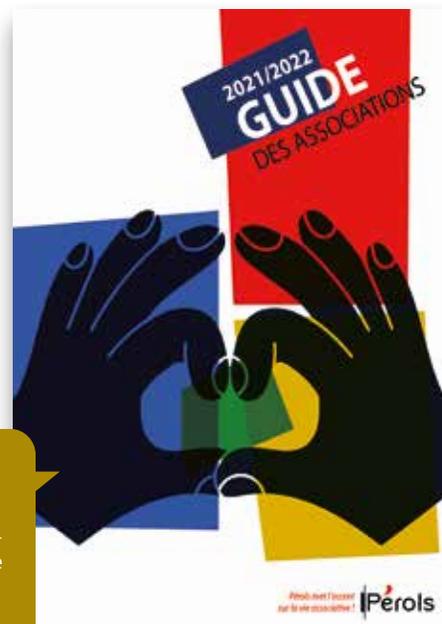
www.ville-perols.fr



GUIDE DES ASSOCIATIONS

A retirer à l'accueil de la mairie, ou retrouver le sur le site de la ville.

www.ville-perols.fr



Le bain de Noël aura bien lieu le Dimanche 12 Décembre à 10 h, plage des Roquilles.

Nous attendons beaucoup de monde, c'est une manifestation importante puisqu'elle permet d'aider les restos du cœur.

La soirée des bénévoles qui réunit plus de 300 personnes dans les Arènes se tiendra au mois de juin.

Nous communiquerons la date avant la fin du 1^{er} trimestre 2022.

Au mois de Mars 2022, nous reprenons les formations PSC1 (formations 1^{er} secours).

Un courrier sera envoyé en janvier, aux associations leur demandant de s'inscrire.

Cette formation est gratuite pour les associations puisque la ville la prend

totallement en charge. Au terme de la formation les personnes auront un diplôme reconnu par l'État.

Anciennement "AFPS", cette formation PSC1 vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.

Le Dimanche 20 Mars sera organisé le Grand Nettoyage de Printemps.

Le but est que chaque association parte de son lieu de pratique en direction des Arènes.

L'objectif est la prise de conscience du tri des déchets.

Cette matinée se conclura par un apéritif commun dans les Arènes.

Pouvez vous nous parler du futur Pavillon des Arènes ?

Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait un manque de salles sur la commune.

En concertation avec le club de pétanque et les associations, la ville a décidé de créer une nouvelle structure.

Celle-ci comprendra une salle de 160 m² équipée d'une cuisine, de 4 toilettes publiques, et d'un espace couvert à l'extérieur de 100 m².

Le Pavillon des Arènes sera mis à la disposition des associations pour organiser leur Assemblée Générale, par exemple, pour celles qui n'ont pas de local, mais aussi de la population pour organiser des fêtes de mariages, des anniversaires etc.

CENTRE D'AFFAIRES TDS

pose de la 1^{ère} pierre

Le PLAYER, un centre d'affaires verra le jour en 2023 sur la commune de Pérois. La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu le 22 septembre.



Le promoteur TDS (Terres Du Soleil) a lancé le chantier d'un projet ambitieux sur l'avenue Georges Frêche à Pérois. Le PLAYER accueillera la société STUDI, leader sur le marché du e-learning, et ses 650 collaborateurs.

Le bâtiment est labélisé BREEAM VERY GOOD, label valorisant l'engagement des responsables immobiliers envers l'environnement.

Ce projet fait partie intégrante de la re-dynamisation de cette partie sud du territoire métropolitain.

« Sur cette partie du territoire il est prévu de démolir, déconstruire désertifier et de transformer en grand parc

public les 7 hectares du fenouillet, ce qui permettra de faire un grand parc hydraulique notamment pour lutter contre l'inondabilité de la zone » explique Jean-Pierre Rico Maire de Pérois

LE PLAYER est un projet de 9 800 m² de surface de plancher dont 1 000 m² de commerces et 8 800 m² de bureaux et 158 places de parking en sous-sol. Idéalement situé sur la commune de Pérois, le long de l'avenue Georges Frêche, desservie par le tram, LE PLAYER s'intègre parfaitement à son environnement de par son architecture résolument moderne et dynamique.



LES NOUVELLES GRISETTES

made in Occitanie

Le 1^{er} lieu-concept de la mode et du textile « made in Occitanie » a ouvert ses portes le 25 septembre 2021 dans les locaux de Sud de France, avenue Georges Frêche.



© Photos : Alexandra Jouanneaud



Ce lieu comporte trois espaces : **un atelier de confection textile, un magasin dédié aux marques et créateurs régionaux, et un restaurant** géré par Mon Cuisinier. Des événements, en lien avec la mode et le textile se dérouleront tout au long de l'année.

Le grand public pourra acheter vêtements, linge de maison et accessoires en circuits courts, participer à des ateliers (couture, recycling, upcycling...), profiter de marchés de créateurs, assister à des défilés, manger frais et local.

Les professionnels du textile pourront faire fabriquer leurs collections sur place, utiliser l'atelier en co-working, commercialiser leurs collections dans le Grand Magasin, profiter de conseils pour développer leur marque, participer

à des formations et rencontres professionnelles.

L'inauguration officielle s'est déroulée en présence de Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Michaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Jean-Pierre Rico, Maire de Pérols, Stéphane Rossignol, Président de Pays de l'Or Agglomération et André Deljarry, Président de la CCI de l'Hérault.

Les Nouvelles Grisettes est un lieu-concept dédié à la mode durable

Les Nouvelles Grisettes sont nées lors du 1^{er} confinement, dans la continuité de SOS Masques avec l'envie d'inventer un modèle économique durable, basé

sur l'entrepreneuriat participatif.

Il s'adresse à tous : grand public, professionnels de la filière textile et entreprises/associations.

La notion de « lieu-concept » a été inventée pour décrire cet endroit atypique qui regroupe plusieurs activités en lien avec le textile responsable dans un esprit d'entrepreneuriat durable.

Le Grand Magasin correspond à la demande des « consomm'acteurs » pour des produits responsables, à savoir des produits désignés localement (Occitanie), fabriqués localement (Occitanie ou France), voire conçus avec des matières premières locales.

Le Grand Magasin propose vêtements, linge de maison, sacs et chaussures, accessoires et décorations.

Près de 40 créateurs et marques de la Région ont déjà choisi de présenter leurs produits au sein du Grand Magasin : Eminence, La Botte Gardiane, Le Modeste, Danielle Engel, Jérôme Blin, Atelier Tiket... Certains des produits commercialisés sont confectionnés au sein de l'atelier des Nouvelles Grisettes.

L'atelier des Nouvelles Grisettes

L'atelier confectionne vêtements, sacs, linge de maison et produits textiles événementiels. Il s'adresse aux créateurs et marques textiles de la Région ainsi qu'aux entreprises hors secteur textile. L'expertise de l'atelier des Nouvelles Grisettes couvre l'intégralité d'un projet textile : croquis, patronage, prototype, découpe et confection.

D'autres services sont proposés aux professionnels du textile : conseils pour la création et le développement de marques, utilisation de l'atelier en co-working, shooting photo de leurs collections, commercialisation de leurs produits dans le Grand Magasin, rencontres...

Le café-restaurant

Mon Cuisinier reprend la formule qui a contribué au succès de ses 4 autres points de vente : cuisine maison de saison et circuits courts. La carte est renouvelée toutes les semaines, elle inclut des recettes végétariennes, sans gluten et sans lactose.

Une sélection de plats chauds, salades ou pâtes cuisinées est à déguster sur place ou à emporter. Le café-restaurant est installé dans un espace de 450 m² et peut accueillir 180 personnes (60 dans l'espace restaurant, 60 dans l'espace café et 60 en terrasse).

Mon Cuisinier s'inscrit dans les valeurs des Nouvelles Grisettes : statut coopé-

ratif et entreprise agréée «entreprise d'insertion».

Les événements

Différents événements se dérouleront aux Nouvelles Grisettes. Pour le grand public : marchés de créateurs, ateliers (couture, recycling, upcycling, re-looking...), défilés... Pour les professionnels du textile : formations et rencontres professionnelles.

Les entreprises ou associations pourront quant à elles louer des espaces ou l'intégralité du lieu pour organiser afterworks ou événements (team building, conférences, défilés privés...).

Les 4 fondateurs

- Muriel Fournier, gérante d'Espace Propreté, présidente des Nouvelles Grisettes ;
- Caroline Bouvier, artiste-créateur et gérante de la maison de couture Caroline Bouvier, responsable de l'atelier de confection des Nouvelles Grisettes ;
- Richard Préau, créateur et gérant de la marque Grand Travers, directeur des Nouvelles Grisettes ;
- Roger-Yannick Chartier, co-gérant de Corum Immobilier, vice-président des Nouvelles Grisettes.

Le concept d'entrepreneuriat participatif

Les quatre fondateurs ont décidé d'inventer un modèle économique durable basé sur l'entrepreneuriat participatif. L'atelier des Nouvelles Grisettes fonctionne autour d'un collectif de professionnels de la couture qui interviennent à volonté, en complément de leur principale activité. L'objectif est de préserver créativité et savoir-faire locaux en sécurisant des parcours.

Le nom

Les Nouvelles Grisettes donnent un écho moderne à l'histoire de la Grisettes. La Grisettes est une figure française, celle de Montpellier se distingue par son charme, son esprit et l'élégance de sa tenue. Elle s'inscrit dans le passé textile de la région : draperie, soie, velours, teinturerie...

Femme du peuple, la Grisettes acquiert son indépendance par son travail. Blanchisseuse, gantière, passementière, teinturière, tapissière, tisseuse, mercière, brodeuse, plumassière, boutiquière, modiste, tapissière, culottière, gilette, lingère et couseuse, elle conçoit, réalise ou entretient les tenues de la haute société.

Une association de l'ESS

Les Nouvelles Grisettes sont une association de l'économie sociale et solidaire.

Ce collectif porte des valeurs fortes : soutien de personnes en fragilité, préservation et développement du lien social et professionnel, valorisation et acquisition de savoir-faire, respect de l'environnement... En juin 2021, l'association a donc choisi d'intégrer cette approche dans ses statuts.

Par ailleurs, l'association Les Nouvelles Grisettes est labélisée «tiers-lieu d'Occitanie», et est accompagnée par le pôle RÉALIS dédié aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

Un lieu conçu de manière responsable

La décoration du lieu a été confiée à l'architecte montpelliérain, Jaouën Pittois : utilisation de matières premières durables (métal, bois, textiles recyclés). La fabrication du mobilier du Grand Magasin, des tables du restaurant et du fil bleu décoratif à quant à elle, été confiée

au lycée professionnel Léonard de Vinci, à Montpellier.

Les Partenaires

Les Nouvelles Grisettes s'appuient sur deux collectifs : un collectif de couturières rémunérées et un collectif d'entrepreneurs bénévoles. Très vite, elles ont aussi été soutenues par des acteurs privés puis publics.

Institutionnels

Région Occitanie
Métropole Montpellier Méditerranée.
Pays de l'Or Agglomération.
Ville de Pérols.
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault.

Banque et fondations

AG2R, La Mondiale, Banque Populaire du Sud, Harmonie Mutuelle, BNP Paribas.

Associations et dispositifs

Emmaüs Montpellier.
Initiative Montpellier.
Pic Saint Loup PLIE Est-Héraultais.



REHAUSSEMENT DU PONT DE CARNON

pour améliorer le passage des bateaux

La circulation sur le pont sera interrompue du 3 janvier au 31 mars 2022

Dans le cadre de la modernisation du canal du Rhône à Sète, l'établissement public Voies Navigables de France (VNF), avec le soutien de la Région Occitanie, entreprend de rehausser le pont de Carnon afin de faciliter le passage des bateaux.



L'accès aux cabanes de Carnon sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Les usagers arrivant de Pérois, de la Capitainerie du Port de Carnon ou de Palavas se verront proposer les solutions suivantes :

- **Pour les Piétons et les vélos :**
 - Mise en place par VNF d'une navette fluviale gratuite (capacité de 40 personnes), 7j/7. Les horaires seront communiqués ultérieurement. L'accès se fera par le quai bas.
- **Pour les véhicules motorisés individuels :**
 - Déviation routière par le centre de Carnon (D62 et D62E2)
- **Pour les transports en commun (bus et cars scolaires) :**
 - Déviation routière par le centre de Carnon (D62 et D62E2)
 - La communauté d'agglomération des Pays de l'Or communiquera les modalités mises en place pour le réseau de transports en commun.
 - Hérault transport communiquera sur les modalités mises en place pour les transports scolaires.

► Zoom :

LONG DE 65 KM, LE CANAL RELIE LE PETIT RHÔNE DE L'ÉCLUSE DE ST GILLES AU PORT DE SÈTE.

IL ACCUEILLE DES TRAFICS DE MARCHANDISES, PRINCIPALEMENT DE LA HOUILLE ET DES CÉRÉALES. L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE ANNUEL DU TRAFIC FLUVIAL REPRÉSENTE 17 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET GÉNÈRE 100 EMPLOIS DONT 70 EMPLOIS DIRECTS.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU TOURISME FLUVIAL (LOCATION DE BATEAUX, BATEAUX PROMENADES, PÉNICHES HÔTEL, PLAISANCE PRIVÉE) S'ÉLÈVENT ÉGALEMENT À 17 M€ / AN ET REPRÉSENTENT 100 EMPLOIS DIRECTS.

LE CANAL ASSURE AUSSI UNE FONCTION D'IRRIGATION DES TERRES AGRICOLES ET DE PROTECTION DES POPULATIONS CONTRE LES CRUES DU RHÔNE ET DU VIDOURLE.

PORT

installation de bornes eau et électricité

La commune a procédé à la mise en place de bornes à énergie (eau/électricité) accessibles par cartes magnétiques 24h/24h autour du bassin, dans le cadre du programme de réhabilitation et de modernisation des équipements portuaires.

L'installation de ces bornes répond à plusieurs objectifs : Rendre un service de meilleure qualité aux plaisanciers en permettant de se raccorder au réseau de distribution électrique et d'eau potable.

Mais au-delà de cette praticité pour l'utilisateur, une borne à énergie est écologique car elle permet de moins utiliser

les groupes électrogènes. De cette façon, le volume de gasoil utilisé est fortement réduit, tout comme la pollution de l'air et de l'eau qui en découle.

A ce jour, 13 bornes sont fonctionnelles depuis le 30 septembre 2021 au bassin. 8 nouvelles bornes seront installées en 2022 sur le canal.

► EN CHIFFRES :

Le coût total pour l'installation de ces bornes à énergie est de **167 526,00 € HT**.

La commune ayant sollicité des subventions du Département et de la Région, le financement a été réparti comme suit :

Autofinancement (Port) :
47 104,20 € HT

Département :
104 458,80 € HT

Région :
15 963,00 € HT



OPÉRATION FAÇADES

La ville de Pérols poursuit son action en faveur de la redynamisation du cœur de ville

Après les règlements façades et devantures initiés par la municipalité, la ville de Pérols vient de signer une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine visant à faire bénéficier les propriétaires d'une déduction d'impôt pour la restauration d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial et, en cas de faible imposition, de recevoir une subvention.



Qui peut bénéficier du label Fondation du Patrimoine ?

Les propriétaires de biens dont le programme de travaux de restauration est réalisé sur un patrimoine immobilier non protégé par l'Etat au titre des Monuments Historiques en zone UAa du PLU, dont une façade au moins est visible de la voie publique.

Concrètement, quels sont les avantages fiscaux et/ou financiers de la labellisation ?

Si le propriétaire est imposable, le label

de la Fondation du Patrimoine permet de déduire :

- Du revenu global, si l'immeuble ne génère aucun revenu :

- 50% du montant TTC des travaux de restauration

- 100% du montant TTC des travaux de restauration si le propriétaire a obtenu au moins 20% de subventions publiques* ou privées.

* Exemple : si votre projet de façade est financé par la ville de Pérols dans le cadre du règlement Cœur de Ville, vous pourrez déduire jusqu'à 100% du mon-

tant TTC de vos travaux de restauration.

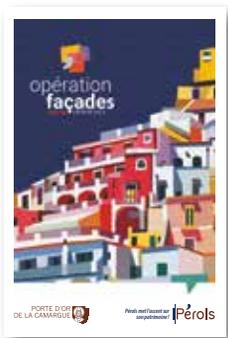
- Du revenu foncier, si l'immeuble est loué nu et génère des revenus fonciers :

- L'intégralité du montant des travaux, avec report du déficit foncier sur votre revenu global pendant 6 ans, sans limitation du montant.

► **Le ⊕** La ville de Pérols et la Fondation octroient aux propriétaires une aide financière à hauteur de 2% du montant des travaux labellisés.

Plus d'informations :

urbanisme@ville-perols.fr



DISPOSITIFS CŒUR DE VILLE

Façades et devantures

Dans le cadre d'une politique de rénovation du Cœur de Ville, la ville de Pérols a décidé d'apporter son aide financière et technique aux propriétaires concernés par des projets de requalification de façades et/ou de devantures commerciales.



Par l'amélioration de la qualité des façades, la ville souhaite ainsi renforcer l'attractivité du centre-ville et valoriser le patrimoine dans lequel elles s'insèrent.

Les exigences qualitatives posées sont la contrepartie à la prise en charge par la commune d'une partie du coût des travaux

de façade engagés par les particuliers.

La ville de Pérols, par son aide, concourt à la mise en valeur des façades sur la base de critères adaptés à l'ensemble du cœur de ville.

L'incitation, matérialisée par l'aide financière de la commune et les prescriptions de l'Architecte de la ville, vise à redyna-

miser le centre du village et lui rendre sa vocation de centre de vie.

Montants des aides : jusqu'à 9 000 € du montant HT des travaux.

Pour plus de précisions : se référer aux règlements de subvention qui peuvent vous être adressés sur demande au service urbanisme.

Concertation préalable à la modification de la ZAC ODE Acte I située sur la commune de Pérols (34470)



Par délibération n° M2021-334 en date du 28 juillet 2021, le Conseil de Métropole a approuvé les objectifs et modalités de la concertation préalable à la modification de la ZAC ODE Acte I.

Conformément à la délibération susvisée, celle-ci sera affichée pendant une période d'un mois minimum :

- Au siège de Montpellier Méditerranée Métropole (Place Zeus à Montpellier)
- En mairie de Pérols (Place Carnot)
- En mairie de Lattes (1, avenue de Montpellier)

La présente délibération est consultable au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, en mairie de Pérols et en mairie de Lattes aux jours et horaires habituels d'ouverture.

La phase 3

1^{er} nov. au 14 décembre



14 au 17 décembre

La phase 4



► A savoir

Durant les travaux **impact sur la collecte des ordures ménagères** de gros containers et tri selectif seront mis en place aux endroits suivants :

Intersection avenue de Montpellier/avenue Jean Mermoz.

Intersection avenue Jean Mermoz/rue des Hirondelles.

Intersection avenue Jean Mermoz/rue Antoine St-Exupéry.

TRAVAUX

renouvellement des réseaux

Des travaux sont en cours depuis le 4 octobre et se poursuivront jusqu'au 17 décembre avenue Jean Mermoz, rue Louis Blériot et rue Georges Guynemer. L'objet de ces travaux est le renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable et du réseau d'assainissement.

La phase 3 - Travaux, avenue Jean Mermoz et rue Guynemer.

Du 1^{er} novembre au 14 décembre 2021, la circulation sera interdite avenue Jean

Mermoz (bas) et rue Guynemer avec accès maintenu pour les riverains.

La phase 4 - Réfection de la voirie.

Du 14 au 17 décembre 2021 travaux de réfection de la voirie.

DÉCOUVREZ NOS PLUS BELLES ADRESSES

MEZZO FORTÉ

Saint Jean de Védas



Dans un cadre de vie verdoyant avec de **larges terrasses**
Résidence de 31 **appartements d'exception** du T2 au T4

RÉSIDENCE ORÉA

Montpellier



Appartements **du T2 au T4**, à proximité du Bois de Montmaur
Future ligne 5 du tramway en pied d'immeuble

DOMAINE DE CANASTEL

Baillargues



Au coeur d'un **quartier résidentiel** du centre de Baillargues
Appartements du T2 au T4

DOMAINE DE TIARA

Castelnaud-Le-Lez



Deux résidences de **18 et 20 appartements**
du T2 au T4



TDS
PROMOTION

04 67 20 05 05
tds-promotion.com



L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE DE L'HÉRAULT s'est réunie à Pérols

Le Maire de Pérols Jean-Pierre Rico a reçu l'association des maires de France du département de l'Hérault ce 9 septembre à la salle Yves Abric.

En présence de Monsieur le Préfet de l'Hérault Hugues Moutouh, du Procureur de la République Fabrice Bélargent, des Sénateurs de l'Hérault Jean-Pierre

Grand et Hussein Bourgi et de la Députée Patricia Mirallès, les Maires et personnalités invitées ont pu échanger sur le sujet de la sécurité et la flambée de la

violence sur les élus.

Le Maire de Pérols a fait visiter le cœur de ville, à l'issue de cette matinée de travail.



COLIS GOURMAND ET REPAS FESTIF*

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous proposent de choisir entre le colis gourmand ou le repas festif* de fin d'année.

Cette année, le déjeuner festif aura lieu le **samedi 18 décembre** à 12h salle Yves Abric.

Dans le cas où vous préférez le colis gourmand, vous pourrez le retirer à la salle Yves Abric du **lundi 20 décembre au jeudi 23 décembre**.

Pour nous faire part de votre souhait, merci de nous retourner le coupon-réponse ci-dessous par courrier, dans la boîte aux lettres de la mairie ou au CCAS avant le **lundi 15 novembre** inclus.



*Attention le repas peut être annulé si la jauge de 250 personnes n'est pas atteinte.

COUPON | RÉPONSE

Je souhaite bénéficier du :

colis gourmand

repas festif

Mme Mme et M. M. Nom :

Prénom(s) : Date de naissance :

Prénom(s) : Date de naissance :

Adresse : 34470 Pérols

Tél. fixe :

Tél. portable :

Email :

Merci de nous retourner le coupon-réponse ci-dessous par courrier, dans la boîte aux lettres de la mairie ou au CCAS avant le **lundi 15 novembre inclus**. Les personnes de 70 ans et plus en sont bénéficiaires.



EMMAÜS

Depuis début octobre, une collecte est mise en place sur la commune dans le cadre du partenariat entre la ville de Pérols et EMMAÜS

Cette collecte se déroulera les 1^{er} mercredis du mois (tous les 2 mois)

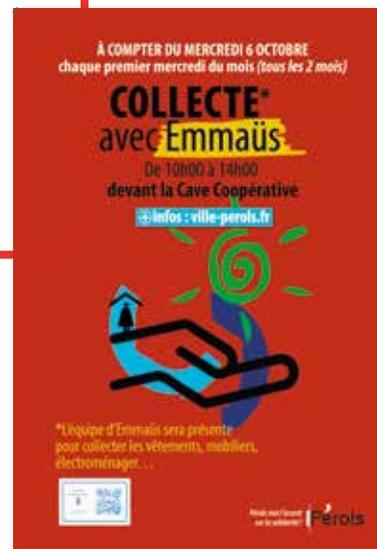
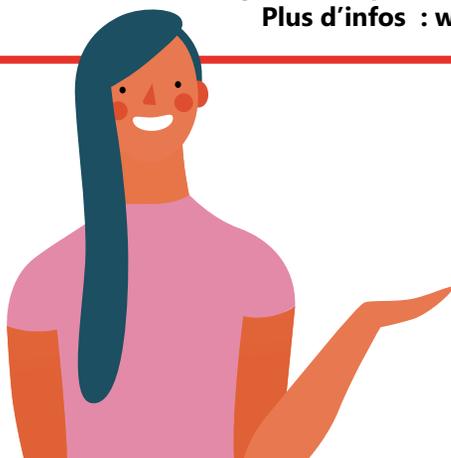
« Nous collectons tous les objets utiles et réutilisables, vêtements, linge de maison, chaussures, meubles, électroménager (gros et petit), vélos, livres, jouets, équipements de loisirs... » note Martine Maragout, présidente d'Emmaüs Montpellier et vice présidente d'Emmaüs France.

Collecte :

1^{er} mercredi des mois d'octobre, de décembre, de février, d'avril, de juin et d'août.

Parking cave coopérative - de 10h à 14 h

Plus d'infos : www.ville-perols.fr



Mairie de Pérols
Place Carnot - CS
34473 Pérols cedex



DÉCRET TERTIAIRE ET CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

la ville anticipe

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et suite à l'étude lancée fin 2019, ayant pour objectif de réduire les consommations d'énergie ainsi que les gaz à effet de serre émis dans les bâtiments de la ville, une mission a été confiée à Engie Solution qui consiste à réaliser l'exploitation, la gestion des énergies et la maintenance sur le patrimoine municipal, dans les conditions techniques et économiques les plus favorables.

Le but étant d'apporter :

- Une qualité de service visant dans la durée, l'utilisation rationnelle des installations, l'optimisation des consommations d'énergie et la recherche d'économies.
- Une qualité de service visant dans le temps le maintien de l'état et des performances des équipements et installations, avec la recherche d'économies.
- Un confort aux occupants par la continuité du service et le dépannage dans des délais limités, dans le cadre des objectifs de qualité et de sécurité du client.

Ces missions comprennent :

La gestion énergétique de type MTI (Marché Température avec Intéressement), de type MC ou MCI (Marché Comptage avec ou sans Intéressement) selon les sites, associée aux prestations de maintenance avec gros entretien et renouvellement (GER), avec :

- l'astreinte pour le dépannage,
- la direction, la conduite et la surveillance,
- la maintenance préventive,

- la maintenance corrective,
- les essais et contrôles.

Les prestations objets de ces missions comportent les postes dénommés :

A/ Fourniture et gestion des énergies (P1gaz, P1élec) : Fourniture et gestion des énergies nécessaires au chauffage des locaux, au réchauffage de l'eau chaude sanitaire, aux installations de climatisation, de ventilation et d'éclairage pour les bâtiments.

B/ Prestations de services (P2) : Il s'agit de réaliser les prestations d'exploitation, de conduite, d'entretien, d'astreinte, de maintenance préventive et corrective sur les installations de production et de distribution de chauffage, d'eau chaude sanitaire, sur les installations de climatisation, de ventilation, d'éclairage, et sur les équipements connexes.

C/ Prestations de gros entretien et renouvellement (P3), avec gestion transparente : Il s'agit d'assurer les prestations sur les installations de production et de distribution de chauffage, d'eau chaude sanitaire, sur les installations de

climatisation, de ventilation, d'éclairage et sur les équipements connexes définis dans les documents annexes du CCTP.

Aussi dès aujourd'hui, la ville de Pérols anticipe le Décret Tertiaire, en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2019, qui précise les modalités de mise en œuvre de l'obligation d'actions de réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire.

Les objectifs du Décret Tertiaire :

Baisse des consommation à énergie finale

- 40 % en 2030
- 50 % en 2040
- 60 % en 2050

«En cas de non-respect de l'obligation, les villes risquent jusqu'à 7500 euros d'amende par bâtiment non conforme.

Dans la commune, ce n'est pas moins de 40 bâtiments qui sont concernés. C'est pourquoi nous avons depuis 2 ans anticipé ce décret, afin de ne pas payer d'amende dans le futur».

Jean-Pierre Rico, Maire de Pérols

VISITE DE LA DÉPUTÉE DE LA 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION DE L'HÉRAULT PATRICIA MIRALLÈS au collège Frédéric Mistral

La députée de l'Hérault Patricia Mirallès est intervenue pour expliquer le rôle de député aux délégués de classes du collège de Pérols.

Devant un public très attentif madame Miralles a expliqué ses principaux travaux depuis son élection, les sujets

qu'elle a portés tout au long de son mandat, son travail à l'Assemblée Nationale mais aussi sur le terrain de la 1^{ère} circonscription dont Pérols fait partie.

Elle a également souligné aux enfants présents le respect qu'ils doivent avoir les uns envers les autres, ne pas se ju-

ger, ou se moquer d'un camarade et à aussi souligné les dangers des réseaux sociaux.

La rencontre s'est clôturée par un échange de questions/réponses entre la députée et les délégués de classes.



NETAZUR

SERVICE ENTRETIEN

F. GUEDDARI 06 62 58 07 50

LATTES

netazureurl@bbox.fr



Produits et matériels 04 67 99 65 64 1999 - 2019



- Entretien / Réparation •
 - Vente / Reprise •
 - Cartes grises •
- Toutes marques

mnauto34@gmail.com

MNAUTO34

Av. Georges Frêche - 34470 Pérols • 04 67 47 63 46

Écoute

Proximité

Accompagnement

Sécurité



Services à la personne



Aide aux séniors & Entretien du domicile

50 %

de réduction d'impôts ou crédit d'impôt*



4 rue Dr Servel
à PÉROLS



04 99 53 18 11

www.dome-services.com

Autorisation /Agrément/Déclaration n° SAP791298276
* Sur toutes les prestations (selon l'article 199 sexdécies du code général des impôts)

BOCONCEPT MONTPELLIER FÊTE SES 10 ANS !

Venez réaliser votre projet avec nos décorateurs d'intérieur



BoConcept Montpellier à Pérols

Zac du Fenouillet | Avenue George Frêche | 04 67 64 11 58

www.boconcept.com

BoConcept[®]

LIVE EK STRAORDINÆR

CÉDRINE SUNYER,

aide enfants et parents suite aux difficultés liées à la crise covid

Dans l'accent n°24, nous avons déjà suivi Cédrine Sunyer, orthopédagogue à Pérols. Aujourd'hui Cédrine nous propose, à compter du 19 octobre prochain, des min-conférences durant lesquelles plusieurs thèmes seront abordés.

L'orthopédagogie : C'est quoi ?

L'orthopédagogue est un pédagogue spécialisé dans le domaine des sciences de l'éducation qui évalue et qui intervient auprès des apprenants qui sont susceptibles de présenter, ou qui présentent, des difficultés d'apprentissage scolaire, en lecture, en écriture ou en mathématique, en méthodologie, motivation, avec ou sans troubles. C'est un « médecin généraliste » des apprentissages.

Cédrine, pourquoi avez-vous souhaité organiser ces conférences ? A quel public sont-elles destinées ?

La base de la réflexion intervient après un constat. Je reçois en suivi orthopédagogique, un grand nombre d'élèves dont les parents sont démunis face au manque de motivation, à la procrastination, au désengagement de leur enfant vis à vis des apprentissages. Ils font de leur mieux pour les accompagner dans leur scolarité, les aider pour les devoirs, mais cela engendre de nombreux conflits qui ont des retentissements sur le climat familial. Les écrans ont également pris une place prépondérante dans la vie de nos jeunes au détriment du temps consacré au travail scolaire.

Avec la crise de la Covid nos enfants sont la première génération à avoir suivi des cours à distance, et ce, sans avoir été guidés ou formés au préalable. Même s'ils ont fait preuve d'incroyables capacités d'adaptation, j'ai pu constater qu'un grand nombre d'entre-eux se sont mis à douter de leurs compétences, sont devenus anxieux, par manque de guidance dans la méthodologie, l'organisation, la planification de leur travail. Certains avaient pris goût au distanciel qui leur permettait de gérer leur temps de travail à leur rythme et ont eu des difficultés à se réadapter aux contraintes scolaires.

Grâce à mes différentes formations et à mon expérience, j'apprends aux élèves à adopter de bonnes habitudes, je guide les parents pour qu'ils puissent mieux les accompagner, rendre les devoirs moins conflictuels et semer les graines qui feront de leurs enfants de futurs, collégiens, lycéens et étudiants plus autonomes, plus engagés dans leurs apprentissages.

Je souhaitais transmettre aux parents des connaissances, des clés, des outils, des astuces afin de leur permettre d'installer très tôt les bonnes habitudes de travail. C'est la raison pour laquelle la première conférence est plutôt adressée aux parents d'enfants scolarisés en

école primaire, la seconde aux parents de collégiens et lycéens qui ont des difficultés à se mobiliser, ou à travailler efficacement.

Les deux conférences suivantes s'adressent aux parents d'enfants atypiques. Quant à la dernière elle a vocation à apporter des clés pour aider son enfant à bien réussir ses examens.

Ces conférences sont donc au final destinées à tous les parents afin qu'ils puissent aider au mieux leur enfant à déployer tout leur potentiel, tel que j'essaie de le faire au cabinet.

► Zoom

Mardi 19 octobre – 19h – Salle Yves Abric – Thème 1 : Accompagner son enfant dans sa scolarité (école primaire)

Mardi 9 novembre – 19h – Salle Yves Abric – Thème 2 : Accompagner son enfant dans sa scolarité (collège et lycée)

Jedi 20 janvier – 19h – Salle Yves Abric – Thème 3 : Accompagner son enfant TDAH dans sa scolarité

Mardi 15 février – 19h – Salle Yves Abric – Thème 4 : Accompagner son enfant Haut Potentiel dans sa scolarité

Mardi 15 mars – 19h – Salle Yves Abric – Thème 5 : Accompagner son enfant dans ses révisions d'examen.



16, rue de la République 34470 Pérols

Ambulances Péroliennes

06 20 94 26 94

04 67 04 19 51

Bois & Nuances

Ebénisterie contemporaine
Création de mobilier sur mesure
Mélange des matières



Bois d'olivier, servira à la fabrication d'une table basse



Meuble Home Cinéma, façon malle vintage en noyer et cuir, sur roulettes

☎ 06 86 68 83 97 ✉ jeanmarcers@free.fr

www.bois-et-nuances.fr



La mutuelle de prévoyance obsèques

LE SPÉCIALISTE DES CONTRATS

OBSÈQUES DEPUIS 1973

ASSISTANCE & FINANCEMENT

Immeuble Les Corollys
771 avenue Alfred Sauvy
CS 40069
34477 PÉROLS CEDEX
Tél : 04 67 06 09 09

mutac.com



Diététicienne-tabacologue coach en nutrition santé



Après 15 ans de coaching aux côtés des plus grands nutritionnistes, Claire Doray a décidé d'installer son cabinet à Pérols et vous propose un accompagnement personnalisé.

- Carnet alimentaire remis avant la 1^{ère} consultation
- Analyse de vos repas et vos placards de cuisine
- Recommandations pour réduire votre budget courses
- Conseils pour choisir les meilleurs aliments
- Programme alimentaire et plan d'action sur mesure

► **Contact et infos :**

Claire Doray
12, bis rue de la Guette
Tél. : 06 67 24 48 17
Instagram : clairedoray-nutrition
www.claire-nutrition.com

Jean-Marc Auvray au services des TPE

Jean-Marc Auvray a créé sa structure, L J2M, sur Pérols depuis juin 2021.

Cette société spécialisée dans l'accompagnement des entreprises intervient dans différents domaines tels que l'accompagnement terrain des entreprises en développement, l'accompagnement des créateurs d'entreprises ou même réaliser des audits organisationnels afin de déterminer les forces et faiblesses d'une structure et les plans d'actions à préconiser.

► **Le ⊕** le 1^{er} Rendez-vous de prise de connaissance avec une entreprise est gratuit et sans engagement.

Contact :

Jean-Marc Auvray
L2JM conseil
34470 Pérols
Tél. : 06 09 64 10 51
j.auvray@expertgcl.fr
www.expertgcl.fr



Spectacles, Concerts, Rencontres Sportives, Salons, Foires...

8 au 18 octobre 2021 : FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

11 au 14 novembre 2021 : ART MONTPELLIER

20 au 24 janvier 2022 : LES ENFOIRÉS

30 janvier au 6 février 2022 : OPEN SUD DE FRANCE

12 mars 2022 : VIANNEY

17 au 21 mars : FOIRE DE PRINTEMPS

21 au 27 mars 2022 : CHAMPIONNAT DU MONDE DE PATINAGE ARTISTIQUE

1er avril 2022 : JULIEN DORÉ

27 mai 2022 : SEXION D'ASSAUT

17 juin 2022 : VITAA & SLIMANE: VERSUS TOUR

2021-2022 : MATCHS DE LIQUI MOLY STARLEAGUE ET D'EHF CHAMPIONS LEAGUE DU MONTPELLIER HANDBALL



 SPL Occitanie Events
 Parc des Expositions
 Sud de France Arena



SCAN ME

Retrouvez l'intégralité
de la programmation
du complexe événementiel sur
parc-expo-montpellier.com

Roman : Mémoires d'une amnésique d'Hinda B.Alter

Résidant depuis près de huit ans sur Pérols, Hinda se définit donc comme une fille du coin.

La fable qu'elle invente dans ce récit a créé un espace qui lui a permis de dénoncer les dérives du patriarcat et des intégrismes religieux. Elle donne la parole à une jeune fille que les parents décident, contre son gré, d'unir à un islamiste vieillissant. Au-delà de son quotidien « ménager », la fille s'évade par la lecture de grandes œuvres littéraires et mélange parfois ces fictions dans sa réalité. Lassés de son impudence, les parents décident de l'envoyer au Maroc, chez sa grand-mère, mythomane et alcoolique, avec qui elle découvre les joies de l'écriture puisque son aïeule décide de publier ses mémoires. Ces dernières sont un condensé de chefs d'œuvres littéraires. Rien n'est vrai. Tout a été inspiré par ses lectures (Maupassant, Tahar Ben Jelloun, Conan

Doyle, Garcia Marquez, Zweig ou Dostoïevski). Imaginaires ou pas. Le ton donné au récit est celui de l'auteur espagnol Eduardo Mendoza, très absurde et baroque. Mais derrière le comique de situation se dresse une dénonciation : celle des dérives culturelles, de la condition des femmes dans les sociétés musulmanes, des abus de pouvoirs de la monarchie marocaine (dans le personnage, entre autres, du Prince héritier qui déambule la misère du pays en cabriolet tout au long du récit) et finalement des intégrismes religieux (islamisme et orthodoxie juive). Le fil conducteur de ce roman reste celui de l'humour.

► **En vente :**
Le Grain des mots Montpellier
Fnac - Sauramps
Renseignements :
Hinda B. Alter au 06 95 87 72 71



L'Entre Copines



Le bar à ongles déménage pour s'installer au 2, rue de l'hôtel de ville. Conçu pour la femme actuelle, l'Entre Copines est fondé en 2018 en région Montpellieraine. Aïcha Allali a été formée par les meilleurs de la profession.

L'idée est de proposer des soins d'élégance et esthétiquement impeccables. Une grande diversité de soins des mains et des pieds est mise à votre disposition.

Vous pouvez ainsi bénéficier d'une simple pose de vernis, d'un vernis gel, d'une manucure basique ou semi-permanente, mais aussi d'une extension des ongles avec ou sans pose de vernis... Aïcha vous propose également des extensions de cils, du blanchiment dentaire.

► **Le+** Sur réservation possibilité de privatiser l'établissement en nocturne pour anniversaires, enterrements de vie de jeunes filles..
Cartes cadeaux, forfait étudiants

Horaires

Du Lundi au Samedi (Fermé le Mercredi)
De 9h30 à 17h30 sur Rendez-vous
Réservation via la plate forme planity.com
Tél. : 07 82 87 13 24
lentrecopine.fr
2, rue de l'hôtel de ville 34470 Pérols

Pizza D'lice

Cet été, Pizza D'lice a changé d'adresse en passant du 2, rue Baudin au 9, rue Gaston Bazille.

Stéphane et son équipe vous proposent un large choix de pizzas sur place et à emporter.

Côté restaurant, vous pourrez déguster les formules du jour, les pizzas ou ½ pizza salade.

► Horaires du restaurant :

Du lundi au Dimanche : 18h - 21h
Pizzas à emporter et en livraison

Mercredi : 11h - 14h
Le soir pizzas en livraison uniquement

Jeudi : 11h - 14h et 18h - 21h30
Vendredi et Samedi : 11h - 14h et 18h - 21h30

Fermé le Mardi





Votre magasin bio à Pérois fête son anniversaire



**DU 1 AU 7
NOVEMBRE**

DÉCOUVERTE DES PRODUITS LA VIE CLAIRE

2 produits identiques achetés de la marque La Vie Claire
= -50% sur le deuxième produit*

**DU 8 AU 14
NOVEMBRE**

LE VRAC EST DANS LE SAC

-10% sur tout le rayon vrac pendant 10 jours*
+ un pochon vrac offert dès 15€ d'achat au rayon vrac*

**DU 15 AU 21
NOVEMBRE**

DÉCOUVERTE DE NOS PRODUITS LOCAUX

-10% à -15% sur une sélection de produits locaux et régionaux*

**DU 22 AU 28
NOVEMBRE**

UNE BIO ACCESSIBLE

Jusqu'à -30% sur une sélection de produits du quotidien*
(épicerie, boisson, petit-déjeuner, soins du linge et de la maison, ...)
Et -12% dès 80€ d'achat*

**VENDREDI 26
NOVEMBRE**

SPÉCIAL GREEN FRIDAY !

1 produit = -10% et 2 produits ou + = -15%
sur l'hygiène, la cosmétique et les compléments alimentaires*

La Vie Claire

Profitez de nombreuses animations et dégustations tout au long du mois de novembre !
et tentez de gagner des lots avec notre **GRAND TIRAGE AU SORT***
le samedi 28 novembre

RDV dans votre magasin bio

830 avenue Georges Frêche à Pérois

09 81 67 54 03

Ouvert du lundi au samedi : 9h - 19h30

Le dimanche : 9h - 13h

Retrouvez nos actualités sur
www.lavieclairemontpellier.com



*Offres valables du 01 au 28 novembre 2021, retrouvez l'ensemble des conditions des offres promotionnelles et règlement des animations et jeux concours dans votre magasin La Vie Claire Avenue Georges Frêche 34470 Pérois. Hors promotion et hors Petit Prix Bio®. SARL BIONUANCE - 51504006100035.

E.S.A.T. de Saporta
humainement engagée



Saporta Entreprise
Entreprise Adaptée



Vous proposent leurs services

Entretien de vos espaces verts

Maçonnerie paysagère

(dalles, allées, murets, jardinières, boulodromes, clôtures...)

Entretien et nettoyage de vos locaux professionnels et Peinture

Nettoyage de vos véhicules d'entreprises

Façonnage Routage Conditionnement de produits

Location de tables de concours

Mise à disposition de personnel en entreprise

En travaillant avec nous, vous offrez un travail de professionnels avec des avantages fiscaux en participant à notre mission médico sociale.

Contactez NOUS !

Domaine de Saporta
04.67.92.12.15
saporta@adages.net
Lattes



ADMR

pour tous, toute la vie, partout

- Ménage Repassage
- Aide aux seniors
- Service Handicap
- Soins
- Jardinage Bricolage
- Garde d'enfants
- Téléassistance selon commune



Maison des services
Les Mimosas
89, Grande rue - 34470 Pérois
Tél. 04 67 17 08 96 - perois@admr34.fr
www.admr34.fr

NOVEMBRE

SAMEDI 6
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE

JEUDI 11
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
 12H10 / PLACE CARNOT
 MONUMENT AUX MORTS

SAMEDI 13
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE
APRÈS-MIDI DANSANT
 15H00-18H00 / SALLE YVES ABRIC
 (ENTRÉE LIBRE)

SAMEDI 20
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE

DIMANCHE 21
LOTO « Association »
 16H00 / SALLE YVES ABRIC

SAMEDI 27
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE

DIMANCHE 28
LOTO « Association »
 16H00 / SALLE YVES ABRIC

DÉCEMBRE

SAMEDI 4
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE
**SOIRÉE DE LANCEMENT
 DES ILLUMINATIONS DE NOËL**
 19H00 / PLACE CARNOT
CONCOURS DE SOUPES
 19H15-22H00 / PLACE CARNOT
 ANIMATION MUSICALE ET RESTAURATION

DIMANCHE 5
LOTO « ASSOCIATION »
 16H00 / SALLE YVES ABRIC

SAMEDI 11
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE
APRÈS-MIDI DANSANT
 15H00-18H00 / SALLE YVES ABRIC
 (ENTRÉE LIBRE)

LE CALENDRIER EST SUCEPTIBLE
 D'ÊTRE MODIFIÉ.
 + INFOS : www.ville-perols.fr

DIMANCHE 12
BAIN DE NOËL
 10H00-14H00 / PLAGE DES ROQUILLES

LOTO « Association »
 16H00 / SALLE YVES ABRIC

VENDREDI 17
LE MUR DE PEROLS
 12H00 / ROUTE DE LA MER
 VERNISSAGE DU «MUR»
 RÉALISÉ PAR L'ARTISTE ARKANE

SAMEDI 18
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE
REPAS DES SENIORS
 12H00 / SALLE YVES ABRIC

DU SAMEDI 18 AU MERCREDI 22
MAGIE DE NOËL
 PLACE CARNOT - DÉCORS DE NOËL - MARCHÉ
 SPECTACLE POUR ENFANTS
 FERME DES ANIMAUX - CRÈCHE VIVANTE

DIMANCHE 19
LOTO « Association »
 16H00 / SALLE YVES ABRIC

JEUDI 23
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE

VENDREDI 24
MESSE DE MINUIT
 00H00 / EGLISE ST-SIXTE

JEUDI 30
MARCHÉ TRADITIONNEL
 8H00-13H00 / CŒUR DE VILLE

VENDREDI 31
RÉVEILLON SOLIDAIRE
 21H00 / SALLE YVES ABRIC

CALENDRIER DES LOTOS

NOVEMBRE 2021

DIMANCHE 21
SOCIÉTÉ DE CHASSE

DIMANCHE 28
ENTENTE SPORTIVE DE PÉROLS (ESP-FOOT)

DÉCEMBRE 2021

DIMANCHE 5
L'ÂGE D'OR PÉROLIEN

DIMANCHE 12
ACPG CATM (ANCIENS COMBATTANTS)

JANVIER 2022

DIMANCHE 2
CLUB TAURIN

DIMANCHE 9
DANSE EN TIAGS

DIMANCHE 16
PÉROLS SÉVILLANES

DIMANCHE 23
PÉROLS SOCIAL CLUB

DIMANCHE 30
RETRAITE SPORTIVE PÉROLIENNE (RSP)

FÉVRIER 2022

DIMANCHE 6
PING-PONG CLUB DE PÉROLS

DIMANCHE 13
CLUB TAURIN

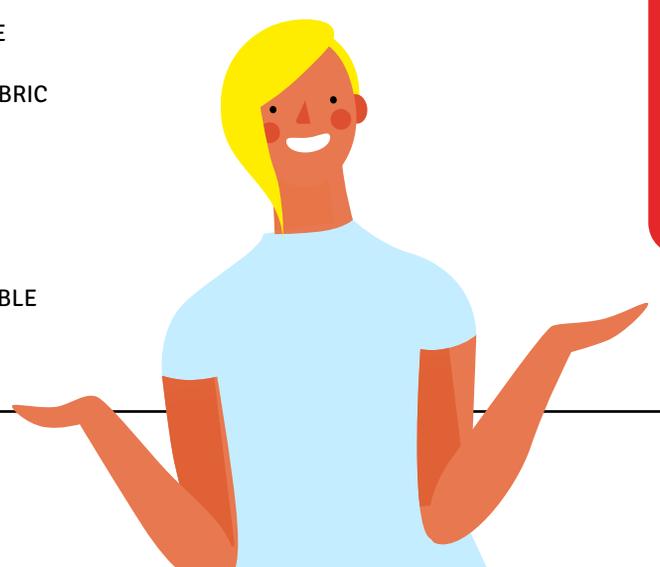
DIMANCHE 20
FULL BOXING CLUB DE PÉROLS

DIMANCHE 27
PING PONG CLUB DE PÉROLS

MARS 2022

DIMANCHE 6
**ASSOCIATION DE PARENTS
 INDÉPENDANTS DU COLLÈGE (APIC)**

DIMANCHE 13
PAROISSE ST SIXTE II



INFORMATIONS DIVERSES ET DATES À VENIR

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU SAMEDI

▶ À PARTIR DU SAMEDI 5 MARS 2022
LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE SE TIENDRA
PLACE CARNOT ET RUE GASTON BAZILLE

PATAGONIE

▶ UN VICE CONSULAT DE LA PATAGONIE A ÉTÉ INAUGURÉ SUR LA COMMUNE DE PÉROLS, EN PRÉSENCE DE JEAN DIONNOT VICE CONSUL, DU MAIRE DE PÉROLS JEAN-PIERRE RICO ET DE L'ABBÉ DUSSEL CURÉ DE PÉROLS.

INFORMATIONS : 06 07 15 79 57

TRAVAUX PLACE GEORGES BRASSENS

▶ DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE PARKINGS AVEC BARRIÈRES COMMENCERONT DÉBUT MARS 2022.

UN SALON DU LIVRE

▶ LA VILLE DE PÉROLS ORGANISE LE SAMEDI 23 AVRIL DE 9H À 13H «UN SALON DU LIVRE». LES AUTEURS PÉROLIENS DÉSIRANT Y PARTICIPER POUR METTRE EN AVANT LEUR ŒUVRE PEUVENT ENVOYER UN MAIL À communication@ville-perols.fr

Une information sur l'organisation de la manifestation vous sera communiquée dans le prochain Accent Pérolien du mois de janvier 2022.

QUARTIER PORT & CABANES

▶ RÉUNION PUBLIQUE :

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 - SALLE YVES ABRIC - 16H30 - 20H

THÈMES :

DIGUE DE PROTECTION DU PORT / RÉHAUSSEMENT DU PONT DE CARNON / DÉPLACEMENT CHEMINEMENT DOUX ET PASSERELLE DE CARNON PIÉTONS/CYCLISTES / NOUVEL ACCÈS AU CANAL PAR LE ROND-POINT / PROJET DE L'AVRANCHE ÉCO-TOURISME / TRAVAUX AU PORT / MUR DE PROTECTION ACCOUSTIQUE VÉGÉTALISÉ / PORTES DES 3 PORTS / REMISE EN ÉTAT DES VOIRIES CABANON BUREAU DU PORT / POINTE DE LA GRAVE / BASE NAUTIQUE.



DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

2021-09-23/01 Délégation de Service Public pour les crèches - présentation du choix du délégataire et autorisation de signer le contrat de délégation suite à une procédure de Délégation de Service Public

FINANCES & COMMANDES PUBLIQUES

2021-09-23/02 Approbation attribution fonds de concours - Autorisation de signature de la convention 3M Construction d'un nouveau bâtiment associatif

2021-09-23/03 Convention avec la métropole - Refacturation au bénéfice de la commune (6 compteurs postes de relevage assainissement + 1 compteur fontaine)

2021-09-23/04 Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements du fonds de concours versé à Montpellier Méditerranée Métropole pour les travaux d'aménagement chemin des Terres Noires - année 2021

2021-09-23/05 Attribution de subventions exceptionnelles à l'association Espace Renaissance, à la société de chasse de Pérols et à l'AC-PG-CATM

2021-09-23/06 SPL L'OR AMENAGEMENT - Rapport annuel des représentants de la collectivité - exercice 2020

2021-09-23/07 Acquisition auprès du Département de la parcelle AX 134 à l'euro symbolique

2021-09-23/08 Limitation de l'exonération de la base imposable à la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements neufs et additions de construction

COEUR DE VILLE

2021-09-23/09 Convention avec la Fondation du Patrimoine - Autorisation de signature

RESSOURCES HUMAINES

2021-09-23/10 Monétisation du compte épargne temps

2021-09-23/11 Modification du tableau des effectifs

2021-09-23/12 Approbation du règlement intérieur d'utilisation des véhicules de service et de la liste des mandats, fonctions et missions ouvrant droit au remisage à domicile

2021-09-23/13 Dispositif de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes (article 80 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique)

2021-09-23/14 Remboursement des frais de transport et de séjour - Mandat spécial Salon des maires et des collectivités locales 2021

FDi

NOTRE PASSION, L'EXIGENCE IMMOBILIÈRE

FDi

GROUPE

04 67 69 66 00 • WWW.FDI.FR

@7 Center - Immeuble H@RMONIE
501, rue Georges Méliès - CS 10006 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3



AUDITION



BRIBES-HERAND



Centre Médical du Littoral

600 Avenue Marcel Pagnol, 34470 Pérols



Rémi DE PUYSEGUR
Audioprothésiste D.E



Appareils auditifs
Rechargeables
Invisibles
Connectés



Bilan auditif GRATUIT
(test à but non médical)



Reste à charge 0 €
(appareils auditifs 100% santé)



Essai 30 jours Chez vous
(sur prescription médicale)



Prenez vite rendez-vous au
09 52 22 94 68

► TRIBUNE LIBRE

UNIR PÉROLS

Les membres élus d'Unir Pérols sont présents et vigilants sur tous les sujets d'intérêt et de préoccupation des péroliennes et péroliens pour les mois et les années qui viennent. Et les sujets de préoccupation sont nombreux !

Sur le futur stade Nicollin d'abord, Unir Pérols est le SEUL groupe qui a été présent à TOUS les ateliers et réunions d'information, pour défendre vos intérêts face à ce projet qui va lourdement impacter notre commune. Au contraire, après avoir défendu ardemment le projet de centre commercial, Le maire et sa majorité ont tourné casaque et n'ont même pas posé la moindre question sur le stade qu'ils se sont fait imposer par la Métropole sans aucune concertation quant au choix du lieu d'implantation.

Dès janvier 2022, les deux crèches municipales de Pérols vont être livrées à la gestion privée. Unir Pérols s'est opposé fermement à cette externalisation depuis un an et exprimé CONTRE lors des derniers conseils municipaux. Les choix du maire en matière de gestion des finances sont clairs : moyens énormes et non maîtrisés alloués aux toros et apéros, tandis que la culture est complètement ignorée et la petite enfance abandonnée à des mains extérieures.

Et toujours la déshérence dans laquelle le maire tient certains des quartiers de la ville : Priorité est ainsi donnée à la police municipale de couvrir les festivités plutôt que d'empêcher les cambriolages, qui se multiplient pourtant dans nos quartiers périphériques.

Nous contacter : unir.perols@gmail.com

PÉROLS DÉMOCRATIE CITOYENNE

Un déni de démocratie inacceptable!

«Co-construction Citoyenne», c'était le premier engagement du maire.

S'il y a un seul projet qui mérite une consultation des Péroliens, c'est bien le transfert du stade de la Mosson à Pérols. Cette implantation impactera notre environnement lagunaire, accroîtra les risques d'inondation et les engorgements routiers.

Le maire de Pérols passe en force. Il refuse d'organiser un référendum consultatif des Péroliens et pire encore... Ayant peur d'être désavoué par son propre groupe majoritaire, il refuse que le conseil municipal se prononce par un vote à bulletin secret sur la légitimité des Péroliens à trancher cette question! Privatisation des crèches de Pérols: Le choix du groupe «People & Baby» est très inquiétant pour les enfants, les familles et les salariés de nos crèches.

Nous avons proposé leur regroupement et pérennisation en crèche municipale, solution rejetée par le maire. Mais quitte à les privatiser, pourquoi choisir la pire société du marché?

Nous avons enquêté puis alerté tous les élus sur sa gestion du personnel et ses graves dysfonctionnements.

Peine perdue! Le maire s'est obstiné et a confirmé son choix de «l'offre financièrement la plus avantageuse».

Nous sommes consternés que le maire prenne de tels risques pour la petite enfance sous prétexte d'économies factices (Cette délégation subventionnée ne coûtera pas moins cher à la commune que sa conservation en crèche municipale).

Tous les détails: www.perolsdemocraticitoyenne.fr

Bernadette Conte-Arranz texte non communiqué.

► LE MOT DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR PÉROLS

Avec 500 millions d'euros d'investissement privé, Pérols va devenir à l'échelle des 10 prochaines années le poumon économique de la Métropole de Montpellier.

En souhaitant orienter le Nord de notre commune vers l'accueil d'entreprises, nous faisons le choix de développer la richesse de notre territoire. Nous confortons notre attractivité. Nous limitons le temps Emploi-Domicile permettant ainsi de rendre concrète la future ville du quart d'heure. Enfin par cet axe, nous faisons le geste fort de restreindre notre évolution démographique au profit de notre qualité de vie.

Ce changement de paradigme va nous imposer de transformer notre action politique et les actes qui en découlent. La création de logements accessibles pour tous devra être exi-

gée en priorité aux opérateurs de la construction. La dé-carbonisation de notre territoire doit devenir une trajectoire. La réalisation de lieux dédiés à la convivialité entre les habitants une obligation, car notre art de vivre méditerranéen rend auprès de tous Pérols si unique et attachante. La sociabilité extérieure que nous aimons cultiver est et sera notre rempart face à ceux qui voient la future Métropole de Montpellier comme une association de villes et villages – quartier.

Fort de notre identité, cette mutation est en route. La première pierre du bâtiment de bureau Le Player l'illustre. Ce sont 1 500 emplois installés durablement, dont 1 000 créations. Ce nouvel Horizon définit une stratégie pour notre territoire, une aventure collective.



Terrains à bâtir



Appartements neufs



Logements étudiants



Résidences de tourisme



Résidences seniors

Avec engagement, soin et exigence, nous vous accompagnons tout au long de votre projet immobilier afin de valoriser qualitativement votre patrimoine.

04 67 221 222 | angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

Illustrations à caractère d'ambiance : Golem Images



24/24H
7/7J

Dépannages
Remorquages
Transports

Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérois

Tél. 0 467 710 720

Fax 0 467 274 898

montpellier.depannageperols@orange.fr



CHAPE
FUSION

APPLICATION DE CHAPE FLUIDE
ET ISOLATION PAR MOUSSE
POLYURÉTHANE PROJETÉE

Tél. : 07.85.99.10.89
contact@chapefusion.com
www.chapefusion.com

34470 PÉROLS
 [chapefusion](https://www.facebook.com/chapefusion)
Agrément Lafarge Agilia

RELIEF **GE**

GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES
INGENIERIE AMENAGEMENTS VRD



Guillaume de TURCKHEIM
VOUS ACCOMPAGNE POUR TOUS VOS PROJETS
TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERS.

Bornage - Division - Copropriété - Division en volumes
Plans des lieux - Plans d'intérieur - Plans des façades et coupes.

Tél. 04 67 20 97 20 Email. montpellier@reliefge.fr
45, rue JérémY Bentham - CS 90033 - 34473 Pérois

MARCHÉ

Tous les samedis matin
Place Georges Brassens et rue Gaston Bazille
de 8h00 à 13h00.

CULTES

► Eglise Saint-Sixte II

Place Carnot - Pérols
Messes : mardi & samedi 18h30
www.paroisse-de-perols-carnon.fr

► Eglise Protestante unie Montpellier et Agglomération

3, avenue de Palavas 34070 Montpellier
Renseignements : 04 67 92 19 27
www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

► Mosquée Avéroès

Rue Emile Picard - Montpellier
Renseignements : 09 54 42 43 76

► Synagogue Mazal Tov

Rue Proudhon - Montpellier
Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00
www.ville-perols.fr
mairie@ville-perols.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02
urbanisme@ville-perols.fr
Lundi & mardi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 04 67 50 45 45
Rue Font-Martin
www.famille.ville-perols.com
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Fermé le jeudi matin

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

LEFEVRE Michel, Jacques, René & MANNAI Maroua	17/07/2021
MIOT Laurent, Roger, Gérard & MONCHAUX Marilyne, Julienne	24/07/2021
BOUDET Frédéric, Sylvain & POËTTE Adeline, Véronique, Julie	07/08/2021
SCATIGNA Jérémy & HAMILLE Cyndel, Deborah	07/08/2021
NGWANGO Jonathan & VARGAS Mélanie	14/08/2021
CORNILLE Julien & GLACHANT Mélanie	21/08/2021
HEIDERSCHIED Charles, François & RUPELLAN Aude, Marguerite	03/09/2021
SECONDI Philippe, Jean, Robert & JANDRIEU Corinne, Jeannine	13/09/2021

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

DI IORIO François, Vincent	30/06/2021
SAUNAL Georgette, Pauline, Marie veuve PIACENTINO	02/07/2021
QUINONÉRO Julienne veuve ISSERT	10/07/2021
PAUNER Michel, Louis, Jean	10/07/2021
WASELYNCK Ulrick, Alexandre	12/07/2021
BOCH Eugène, Alfred	14/07/2021
LAUWEREINS Edith, Justine	14/07/2021
DUBURCQ Didier, Pascal	16/07/2021
HÉRAULT Jacqueline, Léa	21/07/2021
DURANT Renée, Jeanne veuve PIBAROT	30/07/2021
CACHERAT Dominique, Jean	04/08/2021
GARCIA Domingo	06/08/2021
LEBOUCHER Jacques, Pierre, Jean	06/08/2021
DUROUX Jean-Claude, Désiré	18/08/2021
VALANTIN Denis, Paul	25/08/2021
MARTIN DE LAGARDE Aude, Jacqueline, Marie veuve BARBÉ	26/08/2021
REYLÉ Nelly, Emilie, Augustine veuve LOISY	27/08/2021
GOLLE Jacques, Albert, Alexandre, Georges	29/08/2021
HÉLIN Geneviève veuve PEREZ	30/08/2021
CALAIS-PILLOT Bertrand, Robert, André, Marie	02/09/2021
SOUSSANA André	03/09/2021
SIERRA Purification, Jesua, Antonia veuve RODA	11/09/2021
XERRI Antoine	12/09/2021
BRUSCHET Damienne, Charlotte, Renée épouse BARJON	18/09/2021
DUCOUX Michelle, Yvonne veuve THOLLIEZ	20/09/2021
MONTES MARQUEZ Josefa veuve MARTIN REINOSO	20/09/2021
CARON Bernard, Félix, Louis	22/09/2021
GERVAIS Maurice, Marcel	24/09/2021
DURRAND René, François, Marie	27/09/2021

LA COLLECTION NG PROMOTION

MONTPELLIER | NÎMES | LATTES | BAILLARGUES | CAP D'ANTIBES

RÉSIDENCE DOMAINE DE LA PINÈDE
NÎMES



DOMAINE DE LA PINÈDE



RÉSIDENCE LE MANOIR DU ROC
CAP D'ANTIBES



L'IMPÉRIALE
RÉSIDENCE

RÉSIDENCE L'IMPÉRIALE
BAILLARGUES



Savanna
RÉSIDENCE

RÉSIDENCE SAVANNA
LATTES



FLOWER

FLOWER
MONTPELLIER



ET PLUS ENCORE...

04.28.70.40.98
ngpromotion.fr



KEOPS
Immobilier Pérols

TRANSACTION

LOCATION

GESTION



Création sk - image shutterstock



**La meilleure protection,
c'est encore la maison.**

**5 ALLÉE JACQUES BREL
34470 PÉROLS**

**04 67 50 39 67
WWW.VOTREAGENCEIMMO.COM**